

Les conflits des lois dans le temps

Par **Juristenantaise**, le **03/11/2017** à **19:01**

Bonsoir,

J'ai un commentaire à rendre sur l'extrait d'une décision du Conseil constitutionnel rappelant dans quelle mesure les lois rétroactives sont autorisées et sous quelles conditions.
Je bloque pour ma première partie, l'intitulé est :

(I) Le concept de rétroactivité des lois, une faculté du pouvoir législatif

Je ne trouve pas de sous parties à mettre dedans. Mon (II) porte sur ses limites.

Merci de votre aide,